

Madame Christiane SIMON

5 Kerallan

Plonéour-Lanvern le 2 Juillet 2021

Plonéour-Lanvern

Terrain: YL 147 a b

Objet : PLU de Plonéour-Lanvern

Enquête d'utilité publique

Juin- Juillet 2021

A Madame Couloigner  
Commissaire Enquêtrice

Madame

La consultation des documents du projet du nouveau PLU appelle quelques observations sur le hameau de Kerallan, et la demande suivante :

- le plan proposé date de 2019 et ne tient pas compte de l'évolution sur le terrain depuis l'ancien PLU. En effet 6 nouvelles maisons ont été construites conformément à l'étiquetage précédent de la zone : 1AUhc, maintenant étiquetée « Zone boisée classée », et 2 maintenant classée A. Ce plan est donc faux et ne peut servir de base à une quelconque décision.

- Mon terrain comporte certes des arbres, mais aussi une grande partie potager et jardin d'agrément. Ce n'est en aucune façon un bois.

Je demande en conséquence le rétablissement de mon terrain en zone : 1AUhc afin de rétablir la cohérence du projet de notre hameau.

Je vous saurai gré, Madame la Commissaire Enquêtrice, de bien vouloir prendre en compte ces observations et ma demande et d'y apporter la réponse que j'attends.

Je vous en remercie d'avance

Christiane Simon

[cg.simon@orange.fr](mailto:cg.simon@orange.fr)

02 98 87 69 27

